



« Accélérer les actions en vue de l'atteinte d'un Pacifique bleu résilient »

Du 7 au 9 septembre, plateformes hybrides  
De 12 h à 17 h, heure du Samoa

**Point 6.5 de l'ordre du jour : Financement durable**

**Objet du document**

1. Donner un compte rendu des actions menées par le PROE pour répondre aux pressions qui pèsent sur le budget de base 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.
2. Solliciter des avis sur les possibilités et les mesures de financement durable pour assurer la résilience financière à long terme du PROE.

**Contexte**

3. Le portefeuille du Secrétariat a doublé, passant de 15 millions d'USD en 2017 à plus de 36,864 millions d'USD dans le budget biennal 2020-2021. Cette hausse est principalement imputable à la hausse du financement de projets par l'Union européenne, le Fonds vert pour le climat et le Fonds d'adaptation.
4. À l'exception de 2019, le budget du PROE présente une bonne reprise, enregistrant depuis 2017 des excédents qui ont permis de résorber le solde négatif de ses réserves. Les états financiers vérifiés pour 2020 font état d'un excédent net de 389 377 USD pour 2020, contre un déficit de 81 977 USD en 2019 ; de réserves totales de 447 140 USD pour l'année 2020, contre 57 763 USD en 2019 ; et d'un gain de change de 92 226 USD pour l'année 2020, contre une perte de 46 144 USD en 2019.
5. Bien que la principale difficulté pour le Secrétariat reste d'assurer la durabilité du financement à long terme en vue d'approvisionner les fonds de réserve, la préoccupation immédiate et urgente à l'heure actuelle est la nécessité de maintenir une stabilité financière et opérationnelle en ce contexte incertain et difficile de pandémie de COVID-19.
6. Il est essentiel pour le PROE de pouvoir maintenir des financements suffisants pour assurer la continuité de ses opérations, conformément au mandat qui lui a été confié par les Membres. De ce fait, le Secrétariat fait appel au soutien des Membres pour planifier un niveau de financement des opérations qui permette de soutenir le PROE pendant cette période extrêmement difficile et qui touche tous les Membres et les partenaires.

**Impact de la pandémie de COVID-19**

7. Plus que toute autre crise traversée dans le passé, la pandémie de COVID-19 représente une épreuve pour le PROE. Vu l'incertitude prolongée générée par cette situation, c'est la question de la résilience financière du PROE à long terme qui se pose. La COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité du PROE, en particulier la faiblesse de la structure de son financement de base.

8. Les mesures immédiates mises en place par le Secrétariat en réponse à la pandémie de COVID-19, incluant un examen et des ajustements réguliers des plans de mise en œuvre des projets et des flux de trésorerie, semblent insuffisantes pour sortir l'organisation de la crise à long terme. Pour assurer la résilience financière du PROE, le fondement de la structure de financement doit être repensé afin de pouvoir mettre en place une base beaucoup plus solide.
9. La mise en œuvre de nombreux projets ayant été reportée, le PROE n'a pas été en mesure de générer des revenus à la hauteur des prévisions faites en 2020. Par exemple, les économies réalisées grâce à l'absence ou à la réduction des déplacements en raison de la pandémie de COVID-19 ne constituent pas à un revenu pour le Secrétariat, dans la mesure où la majorité des déplacements étaient liés au financement des projets et non au financement du fonds de base. Par conséquent, si les projets sont dans l'impossibilité de faire les dépenses prévues pour leur mise en œuvre, le Secrétariat ne peut pas percevoir de revenus sur les frais de gestion des programmes.

#### Ventilation du budget de base de 6 millions d'USD pour l'année 2020

	2020 Budget	% of Budget	2020 Actuals	% of Actual vs Budget Allocation
Membership Contributions	1,236,962	20.5%	1,026,444	83%
Donor Funding - (Core)	2,275,705	37.8%	2,133,269	94%
Programme Management Fees	2,202,497	36.6%	1,033,668	47%
Other Income	310,000	5.1%	476,268	154%
	<b>6,025,164</b>		<b>4,669,649</b>	

10. Les résultats financiers de 2020 montrent que la part du budget (~36,6 %) relative à l'exécution des programmes, qui génère la majorité des frais de gestion des programmes, est celle qui a le plus affecté le financement de base pendant la pandémie de COVID-19. Comme indiqué plus haut, ce manque à gagner a entraîné un écart de 1,2 millions d'USD, soit un déficit de 53 % dans l'allocation budgétaire. Cela a eu d'importantes répercussions négatives sur le financement global des opérations de base, qui s'élevaient à 4,7 millions d'USD, sur un budget de 6 millions d'USD.
11. Idéalement, la structure du financement de base devrait permettre au Secrétariat de tirer un revenu lui permettant de financer ses opérations de base même en cas de retard ou de suspension de la mise en œuvre des projets et des programmes pour des raisons indépendantes de sa volonté. Si les efforts du PROE continuent de bénéficier de l'aide et de la participation financière des partenaires, le financement de base n'attire qu'un faible pourcentage de cette aide. Un financement de base solide permettra au PROE de mener à bien toutes les opérations de base prévues dans son mandat, indépendamment du risque d'événements imprévisibles.

#### Importance d'un appui solide au budget de base

12. Certaines organisations du CORP, telles que la Communauté du Pacifique (CPS), bénéficient d'une aide pour leur financement de base beaucoup plus importante de la part de leurs Membres que le PROE. Le budget de base 2020 de la CPS, qui s'élevait à 19,36 millions d'USD, était couvert à 83 % par les contributions des Membres (soit 16,13 millions d'USD), incluant le financement des bailleurs apporté par les Ministères australien et néo-zélandais

des affaires étrangères et du commerce. Ainsi, bien que l'exécution des projets de la CPS ait souffert de la pandémie de COVID-19 de la même manière que le PROE, les répercussions en ont été contenues par le fait qu'elle bénéficie d'une contribution plus importante à son financement de base de la part de ses Membres. La situation financière raisonnablement plus stable de la CPS a par conséquent permis de couvrir à 83 % son budget global concernant les dépenses de base, alors que le PROE n'a pu en couvrir que 58 %.

13. Le Secrétariat a étudié la possibilité d'augmenter les contributions des Membres lors des Conférences du PROE de 2015, 2017 et 2019. Bien que certains Membres se soient engagés à augmenter leur contribution, la plupart d'entre eux n'ont pas encore pris d'engagements supplémentaires ni fait part d'une intention d'augmentation ; les contributions des Membres restent donc insuffisantes pour apporter un appui significatif au budget de base. L'audit final du PROE mené par le cabinet KPMG en 2020 soulignait la faiblesse persistante des réserves de l'organisation (447 000 USD), tout en avertissant de ce qu'elles devaient être impérativement renforcées si le PROE voulait assurer sa résilience financière.
14. Pour renforcer sa résilience financière, le PROE doit être en mesure de maintenir un financement de base solide permettant d'assurer la continuité de ses opérations, conformément au mandat à long terme qui lui a été confié par les Membres, en particulier dans ce contexte difficile.

#### **Point sur les incidences de la pandémie de COVID-19. Aspects financiers à prendre en compte : exécution des programmes**

15. Les programmes et les équipes du PROE poursuivent leurs efforts en vue de convaincre les partenaires et les bailleurs de revoir leurs calendriers et leurs plans de travail, tout en élaborant des scénarios réalistes pour la conduite des activités dans les circonstances actuelles. Ces efforts comprennent également la collaboration avec les Membres afin d'évaluer le niveau de leurs capacités internes à accomplir le travail sur le terrain là où c'est possible, tout en étudiant d'autres modalités permettant au Secrétariat d'apporter ses services à distance.
16. Dès les premières étapes de la pandémie, le Secrétariat a contacté les principaux partenaires et bailleurs afin de connaître leur opinion concernant l'incidence de la COVID-19 et, plus précisément, la nécessité de revoir nos plans de travail et nos attentes relatives à l'exécution des projets. Depuis que ces discussions ont été menées, et jusqu'à ce jour, aucun des partenaires ni des bailleurs n'a indiqué la moindre intention d'interrompre ou de réduire son soutien financier au PROE.

#### **Frais de gestion des programmes et recouvrement des coûts**

17. Le PROE s'en tient actuellement à une politique générique en matière de frais de gestion des programmes. Il applique un taux de 10 % pour les Membres et de 15 % pour les pays non-Membres. En raison de l'inflexibilité de certains partenaires externes, lesquels constituent la principale source de l'appui financier à ses programmes et projets, le PROE perçoit 7 % de l'Union européenne et 8-9 % du Fonds pour l'adaptation et du Fonds vert pour le climat (FVC). Il convient également de noter que certains donateurs comme le FVC ont établi des conditions définissant les composantes pouvant être couvertes par les frais de gestion des programmes, ce qui constitue une contrainte pour cette source de revenus.

18. Le Secrétariat utilise un système de recouvrement des coûts intégré dans le budget des projets dès leur lancement, mais dont l'apport reste minime.
19. En outre, les coûts de transaction découlant de la conduite d'activités dans le Pacifique sont souvent sous-estimés ou méconnus par la communauté des bailleurs (surtout en ce qui concerne la géographie et les économies d'échelle) et ne sont pas toujours pris en compte dans les directives relatives aux frais de gestion des programmes par les organismes.

#### **Appui pluriannuel au financement de base**

20. En juin 2021, le PROE a signé un nouvel accord de partenariat 2021-2031 et un accord de subvention pluriannuel de 2021 à 2024 d'une valeur de 17,2 millions d'AUD. Cela témoigne de l'engagement de l'Australie envers le PROE et de son investissement précieux dans les efforts consentis par le PROE en faveur de l'environnement du Pacifique.
21. En juin 2020, la Nouvelle-Zélande a signé un accord de financement de subvention pluriannuel de 2020 à 2025 d'une valeur de 9 168 215 NZD, soit 35 % de plus que l'accord antérieur.
22. Le PROE collaborera avec la France conformément à la Déclaration finale du 5<sup>e</sup> Sommet France-Océanie tenu le 19 juillet 2021, qui appelait à étudier les possibilités de l'élaboration d'un cadre de partenariat pluriannuel entre la France et le PROE, similaire à celui signé avec la Communauté du Pacifique (CPS) en janvier 2021.

#### **Révision de la structure de financement et d'acquisition des ressources**

23. Le déficit dans le revenu de base, en particulier à la lumière de l'insuffisance des revenus provenant de la mise en œuvre des projets par le biais des frais de gestion des programmes, met en exergue le besoin impératif d'une restructuration du mécanisme de financement et d'acquisition des ressources du PROE pour l'après-COVID-19.
24. Idéalement la structure du financement de base devrait permettre au Secrétariat de tirer un revenu lui permettant de financer ses opérations de base même en cas de retard ou de suspension de la mise en œuvre des projets et des programmes. L'un des objectifs de la troisième évaluation indépendante du PROE et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2017-2026 du PROE est la question du financement durable de l'organisation, censé aider à surmonter les éventuelles situations de déficits à l'avenir et à éviter que de telles situations ne surviennent.
25. Le Secrétariat considère les services qu'il fournit aux Membres comme un retour sur investissement pour la protection de l'environnement du Pacifique, lesquels correspondent aux priorités stratégiques du PROE en matière de résilience face aux changements climatiques, de protection de l'écosystème et de la biodiversité, de gestion des déchets, de lutte contre la pollution, et de gouvernance environnementale. Afin de renforcer la résilience financière du PROE, le Secrétariat propose d'élever à 80 % le pourcentage des contributions des Membres et des bailleurs dévolu au financement de base (contre 58 % à l'heure actuelle). Cette proposition est conforme à la pratique actuelle de la Communauté du Pacifique (CPS), qui a été en mesure de soutenir l'incidence de la pandémie de COVID-19.

### Perspectives futures, à court et à long terme

26. La pandémie de COVID-19 engendre de nombreuses incertitudes, dont l'influence sur le travail du PROE continuera probablement à se faire ressentir sur les court, moyen et peut-être même long termes. Il est donc fort possible que les activités menées par le Secrétariat en faveur des priorités des Membres continuent à décliner. Si un tel scénario devait se réaliser, cela se traduirait par une diminution des dépenses et des revenus, qui pourrait se prolonger en 2022 et même ultérieurement.
27. Le Secrétariat a revu ses activités planifiées au titre du budget biennal 2022-2023, en cherchant à estimer au mieux l'incidence qu'aura sur lui la pandémie. Toutefois, comme cela a été relevé ci-dessus, de nombreuses incertitudes continuent à peser sur l'évolution de cette pandémie ; nous nous attendons à ce qu'elle ait une incidence sur la mise en œuvre effective des projets et sur les prévisions de budget-plan global dans l'avenir prévisible.

### Recommandations

28. La Conférence est invitée à :
- 1) **mettre en place** une structure de financement de base qui consolide le revenu de base du PROE et permette au Secrétariat de lever des sources de financement supplémentaires ;
  - 2) **envisager** une structure similaire à la structure de financement de base de la Communauté du Pacifique (CPS), à savoir d'augmenter la prise en charge du financement de base par le PROE de 58 % à 80 % de son budget, afin de garantir la résilience financière du PROE face aux événements imprévisibles actuels et futurs ;
  - 3) **encourager** les Membres et les partenaires du PROE à étudier la possibilité d'accords de partenariat pluriannuels pour le financement de base similaires à ceux signés avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ;
  - 4) **fournir** des recommandations en matière de financement durable afin de renforcer la résilience financière du PROE à long terme.